

## GARE DE MAURS

INFORMATIONS, VENTE DE BILLETS  
LOCATIONS DE VOITURE,  
RÉSERVATIONS D'HÔTELS.



HORAIRES D'OUVERTURE :

Lundi à jeudi et samedi : 6h05 à 21h30

Vendredi : 6h05 à 22h15

Dimanches et fêtes : 11h à 21h30



**VILLAGE VACANCES & SPA**  
**La Châtaigneraie**

[www.vacances-chataigneraie.com](http://www.vacances-chataigneraie.com)

**Vacances en famille, en groupe**  
**Stages sportifs, Séjours à Thèmes**  
**Journées d'Etudes, Séminaires**  
**Repas de famille, banquets**

**Colas & vous,**  
**une proximité**  
**de tous les instants !**

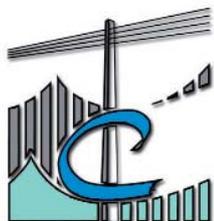


Toujours plus proche des citoyens, Colas Rhône-Alpes Auvergne réalise des aménagements urbains alliant confort, sécurité et harmonie des lieux de vie.



Agence d'AURILLAC  
11, avenue du Garric  
ZAC de Baradel  
15000 AURILLAC

Tél. 04 71 45 63 80  
Fax : 04 71 45 63 81



# CHAVINIER

La Qualité en Réseaux Electriques - Gaz - Téléphone & Eclairage Public



*Les Métiers de l'Energie*  
*certifiés par AFAQ*



*Respect de l'Environnement*  
*et Développement durable*



22 Rue de Sistrières BP313 - 15003 AURILLAC Cedex

Tél: 04.71.63.62.59 - Fax: 04.71.64.13.82

sa.chavinier@wanadoo.fr

Site Internet: <http://sas-chavinier.fr>

# Introduction

Ce bulletin municipal est le dernier à paraître avant les élections municipales de mars 2014. Cette introduction est portée par l'ensemble de l'équipe de rédaction. Ainsi, afin d'éviter toute controverse, vous ne trouverez pas dans ce bulletin, de bilan ou de promotion de l'action municipale, mais seulement l'exposé des réalisations qui ont été faites ces derniers mois, comme nous le faisons habituellement.

Récemment, la commune de Maurs a été mise à l'honneur. Le 29 novembre nous avons accueilli nos partenaires financiers (Etat, Département, Région), afin d'inaugurer un certain nombre de réalisations menées à leur terme. L'Abbatiale St-Césaire, fleuron de notre patrimoine local est enfin restaurée sur l'ensemble de son enveloppe extérieure, toiture comprise. Deux rues, menant à cet édifice ont été réaménagées : rue du Coustalou et rue du Docteur Clauzet, dans le respect des préconisations de l'Architecte des Bâtiments de France. Ont été évoqués lors de cette inauguration, les mises aux normes du camping et la réfection du CD 663, soutenues financièrement par l'Etat et le Conseil Général du Cantal. Les travaux se poursuivent puisque dans quelques semaines, nous connaissons les résultats des appels d'offres sur deux grosses opérations qui seront réalisées en 2014. Cela concerne la reconstruction du Pont du Vallon et l'Aménagement de l'Espace Socio-Culturel du Truel.

Des encouragements et des récompenses ont également été obtenus pour notre ville. L'attribution pour la première fois d'une distinction symbolisée par une fleur, décernée par la Région Auvergne, pour les efforts de fleurissement et d'aménagement des espaces verts réalisés. La cérémonie de remise des prix s'est déroulée le 26 novembre à Brassac-Les-Mines, dans le Puy de Dôme.

Par ailleurs, en cette fin de premier trimestre scolaire, nous allons pouvoir faire le point sur la réforme des rythmes scolaires au sein de l'Ecole Publique Denis Forestier. La très forte affluence d'élèves inscrits sur les temps d'activités périscolaires nouvellement mis en place a dépassé nos prévisions. Des réajustements nécessaires seront opérés, afin que tout se passe sereinement pour les élèves et le personnel municipal.

Enfin, il est important de rappeler que les élections municipales se dérouleront les 23 et 30 mars 2014, sous un nouveau mode de scrutin pour notre ville. Il s'agira du scrutin de liste à la proportionnelle comme l'impose la loi pour les villes de plus de 1000 habitants. Vous trouverez le détail de la procédure dans les pages de ce bulletin.

A toutes et à tous, bonne lecture et meilleurs voeux

L'équipe de rédaction.

# Sommaire

Introduction	1
Actualités	2
Culture	6
Animations	7
Citoyenneté	9
Travaux	12
Centre Communal d'Action Sociale	15
Etat Civil	15
SIVU d'assainissement	16
Communauté de Communes	17
Vie Associative	19

Vous pouvez consulter en ligne, le Bulletin Municipal sur le Site Internet de la Commune.

NB : la rédaction tient à rappeler que les associations sont seules responsables du contenu de leurs écrits.

# Maurs, Notre ville

**Maurs notre ville n°73**

**Bulletin Municipal d'Informations Semestriel**

**Directeur de publication :** Christian ROUZIERES

**Directrice de la Rédaction :**

Jeanine HERCOUËT-TESTA

Ont participé à l'élaboration de ce numéro : les membres de la Commission Communication, ainsi que Céline CABANES et Virginie CESANO.

**Couverture :** Maurs sous la neige

**Conception graphique et Impression :**

I2S IMPRIMERIE - 15000 AURILLAC.

**N° ISSN :** 1279 - 9254

**Dépôt Légal :** Août 1995

Ce numéro a été tiré à 1250 exemplaires.

Ce bulletin a pu paraître grâce à la participation des annonceurs, nous leur exprimons notre gratitude.

**Site Internet :** [www.ville-maurs.fr](http://www.ville-maurs.fr)

**E-mail :** [mairie@ville-maurs.fr](mailto:mairie@ville-maurs.fr)

**Crédit Photos :**

J.AYMARD, J-P TOURRILHES, Mairie.

## Commémoration du 11 Novembre

Le 11 novembre est désormais Journée de la commémoration de la victoire et de la paix, en hommage à tous les morts de France. C'est dans le plus grand recueillement qu'elle s'est déroulée à Mours. Le Maire de Mours, le Conseiller Général et les élus du Canton, les représentants des Associations d'Anciens Combattants et les Veuves de Guerre étaient réunis Place des Cloîtres. Il est à noter qu'à Mours, c'est la FNACA qui fédère aujourd'hui toutes les associations d'Anciens Combattants. Cette association est la garante de ce devoir de mémoire, que nous devons à nos anciens et qu'il est nécessaire de transmettre aux jeunes générations.



De plus en plus de jeunes moursois viennent partager ces instants du souvenir. Ils ont accompagné les officiels pour déposer les traditionnelles gerbes au monument aux morts.

A Mours, les commémorations sont, avec la participation de la jeunesse et la qualité de la prestation de la Ganelette, dignes des plus grandes et solennelles cérémonies.

La manifestation s'est clôturée autour d'un vin d'honneur donné en mairie, pour un moment d'échange et de convivialité.

## Réception à l'Espace Pierre Cabrespine du Conseil Communautaire

La commune de Mours a profité des travaux en cours dans les locaux de la Communauté de Communes du Pays de Mours, pour accueillir une réunion du Conseil Communautaire. La séance de ce Conseil qui s'est déroulée le 30 septembre 2013, s'est achevée par un sympathique repas, avec au menu le traditionnel tripoux de Mours.



## CHARTRE D'ENTRETIEN DES ESPACES PUBLICS : RÉDUISONS LES PESTICIDES

La commune de Mours s'est engagée depuis 2011, à mieux respecter l'environnement, dans ses actions quotidiennes d'entretien de l'espace public communal. Ce respect passe par une réduction progressive et régulière des quantités de désherbants utilisés, allié à des solutions d'entretien alternatives.



Pour ce faire, la commune a fait le choix d'adhérer à la "Chartre d'Entretien des Espaces Publics" mise en place par la FREDON Auvergne. Elle s'était engagée à atteindre le niveau 1 d'engagement, à savoir : "Traitez Mieux".

Le Comité de Labellisation de la Chartre d'Entretien des Espaces Publics a émis un avis favorable pour la labellisation de la commune de Mours au niveau 1 : 1 feuille. Il est à noter que 83 communes auvergnates s'étaient inscrites dans cette démarche et que seulement 33 ont été labellisées à ce jour.

*Jean-François CABEZON, Adjoint au Maire et Jean-François DELCLAUX, Responsable des Services Techniques, à la cérémonie officielle de remise des prix qui s'est déroulée le jeudi 28 novembre à La Roche-Blanche dans le Puy de Dôme.*

## VILLES ET VILLAGES FLEURIS

### Mauris obtient une première fleur

Dans le cadre de sa participation au **Concours Régional des Villes et Villages Fleuris**, la commune de Mauris, décroche sa **première fleur**. Cette distinction est venue récompenser les efforts de fleurissement et d'aménagements de ces quatre dernières années : nouvelles plantations limitant la consommation d'eau lors de l'arrosage, aménagements paysagers des ronds points, installation au sol de douze grands pots de fleurs et en complément des suspensions chaque année améliorées, remplacement d'arbres (Tour de ville, rue des Iris).



La commune de Mauris représentée par Jean-François CABEZON, Adjoint au Maire de Mauris, et Jean-François DELCLAUX, Responsable des Services Techniques, lors de la cérémonie.

La cérémonie de remise des prix du concours des villes et villages fleuris, auquel s'était inscrite la commune, s'est déroulée le mardi 26 novembre à Brassac-les-Mines, dans le Puy de Dôme.

A cette occasion, la commune de Mauris et par la même, les agents du service Espaces Verts, ont vu leurs efforts de fleurissement et d'aménagements paysagers récompensés. **En effet, la commune de Mauris vient de recevoir le Label 1 Fleur.** Seules treize autres communes auvergnates se sont vues nouvellement labellisées cette année.

Ce label "Villes et Villages Fleuris", premier label reconnu au niveau national, a des répercussions positives pour les communes détentrices.

Un panneau offert par Le Comité Régional de Développement Touristique d'Auvergne (CRDTA) sera prochainement installé à l'entrée de la commune.

## ADRESSAGE

### Signature de la Charte de Partenariat entre La Poste et la commune de Mauris

La commune de Mauris, soucieuse d'une bonne qualité de service public, a décidé de s'associer avec La Poste pour une amélioration du raccordement postal. Le seul nom d'une rue, d'une place ou d'un lieu dit, surtout lorsque le village regroupe plusieurs foyers, n'est pas suffisant pour bénéficier pleinement de la technologie GPS.

Cette méthode de localisation facilite les déplacements à l'intérieur des communes permettant :

- l'accès rapide des premiers secours,
- les livraisons par et pour les entreprises,
- l'accès des facteurs, notamment les remplaçants, au domicile des clients.

**L'adressage consiste à attribuer un numéro à chaque maison d'habitation ou local professionnel, tant en zone rurale (souvent sans numéro), qu'en ville (notamment pour les nouvelles constructions).**



Les représentants de la Poste et la municipalité de Mauris réunis le 27 novembre dernier pour signer la charte de partenariat pour l'adressage. C'est la finalisation d'un important travail collaboratif avec la Poste, de collecte et vérification de coordonnées. 400 plaques numérotées ont été commandées, pour un montant de 3 525 € TTC.

Le numéro attribué à une habitation ou un local professionnel sera communiqué prochainement aux maurisais concernés. La commune de Mauris offre la plaque correspondante, afin que chacun l'appose sur le bâtiment occupé ou à l'entrée de la propriété. Cette plaque doit être fixée à un endroit bien visible depuis la route à une hauteur suffisante pour être vue correctement depuis un véhicule ou sur la boîte aux lettres. Un conseil peut être demandé au facteur, afin de choisir le positionnement le plus adapté.

La mairie de Mauris transmettra au service du cadastre la numérotation et le complément d'adresse au cours du premier semestre 2014. C'est ce service qui assurera la liaison avec les diverses technologies de géo localisation. Ces mises à jour et applications techniques ne seront opérationnelles qu'à la fin 2014.

## Pour une valorisation du patrimoine architectural et un renforcement de l'attractivité de la Cité

L'inauguration des travaux de restauration du Clocher et de la façade ouest de l'Abbatiale Saint-Césaire, ainsi que des travaux de réfection de deux rues du centre historique s'est déroulée le 29 Novembre 2013.



*Etaient présents pour inaugurer ces chantiers d'importance : M. Le Préfet du Cantal, M<sup>me</sup> La Secrétaire Générale de Préfecture, M. CALMETTE, Député - M. MEZARD, Sénateur - M. JARLIER, Sénateur Maire de Saint-Flour - M. MAISONNEUVE représentant le Conseil Régional d'Auvergne, M. DESCOEUR, Président du Conseil Général du Cantal - M. VERMANDE, Conseiller Général - M. VISINONI, Président de la Communauté de communes du Pays de Maurs - M. FEL, Président du SIVU Maurs / Saint-Etienne de Maurs, ainsi que les autorités religieuses.*

M. Le Maire et les membres du Conseil Municipal ont accueilli M. Le Préfet et l'ensemble des invités devant la mairie. Ils se sont ensuite rendus dans le centre ancien afin de découvrir les travaux réalisés, rue du Coustalou, avec un arrêt devant l'Abbatiale, en passant par la rue du Dr Clauzet avant de retourner en mairie.



**Ces travaux de rénovation, d'importance sont l'expression d'une volonté de valoriser le centre ancien de Maurs, pour les maursois, mais aussi pour renforcer l'attractivité du territoire.**

- La rénovation du Clocher et de la façade ouest de l'Abbatiale Saint-Césaire, marque l'achèvement des travaux de rénovation de l'édifice. Le Maire a souligné le choix fait en concertation avec M. Stefan Manciulescu (Architecte en Chef des Monuments Historiques) de revenir aux origines, avec la réalisation d'un clocheton à bulbe en cuivre.
- Les travaux de réfection des deux ruelles (Coustalou et Dr Clauzet) viennent dans la continuité de ceux, de valorisation du centre ancien initiés en 1992. Le choix des matériaux et du revêtement superficiel (pavés) renforce le caractère médiéval de ces ruelles. Il s'est fait en gardant à l'esprit la proximité de l'Abbatiale Saint-Césaire, classée Monument historique en avril 1970.

Le montant global des travaux pour les deux chantiers, Abbatiale et Ruelles s'élève à 882 000 euros H.T. Les financements suivant ont été obtenus :

#### • **Financement travaux Abbatiale (dernière tranche) :**

Le coût final de l'ensemble de l'opération s'élève à près de 510 000 euros H.T., cofinancé à hauteur de 50 % par l'Etat (DRAC), 15 % par le Conseil Général du Cantal et 10 % par le Conseil Régional d'Auvergne.

#### • **Financement travaux rues du Coustalou et Dr Clauzet :**

- Le coût final de l'ensemble de l'opération est d'environ 372 000 euros HT. La part communale des travaux s'élève à 334 000 euros H.T. et la part du SIVU à 38 000 euros H.T.
- L'Etat a attribué plus de 25 % de subventions à la commune pour ce projet (54 717 euros au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires ruraux - 15 000 euros au titre de la réserve parlementaire du Sénateur Jarlier - et 23 000 euros du député Calmette).
- Le Conseil Général a attribué 6 000 euros pour la réfection des réseaux d'eau potable.
- Le Syndicat d'Electrification du Cantal a financé à 50 % les travaux d'éclairage public pour un montant de 7 650 euros.
- L'Etat a également subventionné les travaux du SIVU d'assainissement à hauteur de 20 % (soit 7 600 euros).

## MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE Des nouvelles de la Bibliothèque Municipale de Mours

La bibliothèque reçoit souvent des groupes d'enfants, des plus petits aux lycéens, pour visiter et créer des expositions, rechercher des informations, écouter des histoires et bien sûr emprunter des livres pour la classe ou la maison.

"Les P'tites Canailles" du Multi Accueil, viennent désormais trois fois par mois. Les maternelles aussi sont très assidus et sont présents une fois par mois. Mais que font des enfants qui ne savent pas lire en bibliothèque ? Ils se socialisent en apprenant les règles de la bibliothèque (remettre les livres à leur place, chuchoter, rendre les livres, croiser des grands...) tout en découvrant le monde de l'écrit, en choisissant et en recherchant eux-mêmes des livres qu'on leur lira. Ils utilisent aussi le livre pour jouer, chanter ou découvrir le monde.

La bibliothèque transmet aussi ses connaissances par la présentation informelle aux collégiens ou aux lycéens, du métier de bibliothécaire, de son réseau international, des méthodes de classement, ou du monde du livre et son avenir....

L'équipe de la bibliothèque profite de cet article pour adresser un bonjour à tous les stagiaires (des collégiens aux universitaires) qu'elle a accueillis.

Bonne année à tous !

## LES PROJETS DU CONSEIL JEUNES SE CONCRÉTISENT Opération nettoyage des cours d'eau



Le mercredi 2 octobre, de 13 h 30 à 16 h 30, le Conseil Jeunes de Mours a réalisé son opération "nettoyage des cours d'eau de la commune". Fanny et Titouan, porteurs du projet, mais aussi Océane et Mathieu étaient sur le terrain, équipés de leurs gants de ramassage. Alexandre et Louis, les deux autres responsables de l'action, n'ont malheureusement pas pu être présents.

Marine Delpon, l'animatrice du Conseil Jeunes, les a accompagnés au cours de l'après-midi, avec le renfort de Sylvain Dupetitmagnieux, responsable du service environnement à la Communauté de Communes du Pays de Mours, qui a accepté d'aider le groupe à organiser ce projet.

Muni du matériel de ramassage adéquat, le groupe a sillonné le ruisseau l'Arcambe à côté du Skate-park, mais aussi la Rance aux abords du Foirail ainsi que l'étang du Fau. Ce ne sont pas moins de 5 sacs poubelles de 100 litres qui ont été remplis de déchets retrouvés sur la berge. Emballages, canettes, bouteilles constituaient la majeure partie des trouvailles. En fin de parcours, les jeunes ont trié les déchets récupérés, afin de les jeter dans les colonnes de tri adaptées. Un bel exemple à suivre pour les adultes.

Cette opération a pris fin au Domaine du Fau par un goûter bien mérité en présence de Monique Delort, 1<sup>ère</sup> adjointe au Maire de Mours, et des parents des jeunes conseillers qui avaient été conviés pour l'occasion.

**Les jeunes ne comptent pas s'arrêter là :** des panneaux de sensibilisation devraient être apposés aux différents endroits du parcours, afin d'informer les usagers des sites en question de l'action qu'ils ont entreprise. Ils espèrent que cela incitera les personnes à respecter davantage l'environnement qui les entoure.

Océane et Martin travaillent à l'implantation de cendriers et de ranges-vélos, dans différents lieux identifiés de la commune. Clara, Davy et Mathieu ont réalisé une collecte de jouets qu'ils ont remis à une association caritative locale.



## Rencontres des Métiers de l'Artisanat d'Art Samedi 12 et dimanche 13 octobre 2013

Pour cette 15<sup>e</sup> édition, le souhait de l'équipe d'animation est resté le même : assurer la qualité des créations exposées, en accueillant prioritairement les véritables artisans créateurs.



C'est Dominique Arrault, artiste vannier, qui représentait cet artisanat authentique en tant qu'invité d'honneur. Dans son atelier "Osier Vivre", il conçoit des éléments de décoration intérieure et extérieure en osier sec, comme par exemple des jardinières, ou encore des abat-jours. Avec l'osier vivant, il réalise notamment des cabanes dans le cadre d'ateliers de création pour enfants. La météo bien pluvieuse du week-end ne l'a pas empêché de présenter au public les techniques de tressage de cette matière première qu'il cultive lui-même.



Il est vrai que le temps particulièrement maussade du samedi n'était pas pour réjouir les 35 exposants présents, qui ont du attendre les timides éclaircies du dimanche après-midi pour accueillir les visiteurs sur leurs stands.



Cependant, les musiciens du groupe "Oum Tcha" ont égayé les ruelles du centre-bourg, avec leur bonne humeur et leurs mélodies jazz-swing entraînantes.

En parallèle de ces Rencontres organisées par la Mairie, le collectif d'associations "TousARTzimut" a renouvelé son exposition de plasticiens rue Figeagaise, Place du 11 Novembre et Espace Pierre Cabrespine. Diversité et originalité étaient au rendez-vous.





## Semaine du Goût Des truites, des châtaignes et du jus de pommes...



Depuis quelques années maintenant, dans le cadre de la semaine du goût, un atelier de découverte du goût est organisé par la Commission Foires et Marchés de la commune.

**Des truites, des Châtaignes et du Jus de pommes...** l'idée peut paraître étrange... mais pas tant que cela compte tenu de l'affluence à l'atelier de découverte de l'élevage de truite, animé par Vincent Briolat, Pisciculteur à Maurs. Lors de cet atelier, les élèves des écoles ont pu découvrir les différentes étapes de l'élevage de la truite arc-en-ciel, les observer et ensuite déguster des toasts de truite fumée au bois de chêne.



Les tous petits étaient également présents aux côtés des plus âgés pour déguster les traditionnelles châtaignes grillées, bien de saison, et boire du jus de pommes fabriqué sur place.

## Une année d'animations municipales réussies, marquée par la continuité et la nouveauté

Les Rencontres des Métiers de l'Artisanat d'Art et la Semaine du Goût sont les deux manifestations qui clôturent la saison d'animation proposée par la commune. Le bilan de la saison 2013 réalisé par la Commission Vie associative, Culture, Loisirs, Sport, en collaboration avec Marine DELPON, Animatrice Socio-Culturelle, met en avant l'affluence grandissante, pour certains spectacles, en particulier cette année Plein Feu sur le Fau et la diffusion du Film "Intouchables". L'exigence de qualité et la gratuité des spectacles proposés n'y sont sans doute pas étrangers.

Trois animations nouvelles particulièrement pensées pour les maursois, avant la saison estivale, ont également su trouver leur place :

- La Fête du Jeu a trouvé ses marques et a pris de l'importance.
- La Fête de la Musique a repris ses quartiers en centre ville pour un nouveau départ.
- Le Pique-Nique Musical au Truel, animé par la Ganelette a ouvert agréablement la saison d'été.



## LE RECENSEMENT

Cette année, le recensement se déroule sur la commune de Maurs !

Il a lieu **du 16 janvier au 15 février 2014**. Se faire recenser est un geste civique, qui permet de déterminer la population officielle de chaque commune. C'est simple, utile et sûr. Voici toutes les informations pour mieux comprendre et pour bien se faire recenser !

### LE RECENSEMENT, C'EST UTILE À TOUS

Des résultats du recensement de la population découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transports sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés et leurs clients, et les associations leur public.

En bref, le recensement permet de prendre des décisions adaptées aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

### LE RECENSEMENT, C'EST SIMPLE : PAS BESOIN DE SE DÉPLACER

Un agent recenseur recruté par la mairie de Maurs se présentera, muni de sa carte officielle. Il remettra les questionnaires à remplir concernant le logement et les personnes qui y résident.

- Les questionnaires doivent être remplis lisiblement.
- En cas de difficulté, une aide peut être apportée par l'agent recenseur.
- Ces imprimés sont à remettre à l'agent recenseur ou peuvent être envoyés à la mairie du domicile ou à la direction régionale de l'INSEE.

### LE RECENSEMENT, C'EST SÛR : LES INFORMATIONS PERSONNELLES SONT PROTÉGÉES

Seul l'INSEE est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Le nom et l'adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois. Mais ils ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

Pour plus d'informations, consultez le site internet : [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)

#### Liste des agents recenseurs de Maurs

- Gina BARSALI
- Isabelle DESTRUELS
- Marine LE GOFFE
- Anne-Marie LASSALE



## ÉLECTIONS MUNICIPALES 2014 Comprendre pour voter... et être représenté

### QUI VA-T-ON ÉLIRE LES DIMANCHES 23 ET 30 MARS 2014 ?

#### Les conseillers municipaux et communautaires.

Dans toutes les communes françaises, les citoyens vont élire leurs conseillers municipaux pour 6 ans. Ils gèrent les affaires de la commune et élisent le Maire en son sein. Le Conseil Municipal représente les habitants ; il donne son avis toutes les fois que cela est requis par les textes ou par le représentant de l'État. Il émet des souhaits sur tous les sujets d'intérêt local.

A Maurs, 19 conseillers municipaux composent le Conseil Municipal. Leurs attributions concernent : l'état civil, les écoles, l'urbanisme, la voirie communale, la gestion de l'eau potable, les activités culturelles, l'école de musique, l'espace multimédia, le marché hebdomadaire (jeudi), le camping...



Désormais, pour les communes de 1 000 habitants et plus, comme Maurs, les conseillers communautaires sont également élus ces mêmes jours. Les conseillers communautaires (10 titulaires et 2 suppléants) représenteront la commune, au sein de la Communauté de Communes du Pays de Maurs. En votant pour un candidat aux municipales, l'électeur votera aussi pour la liste intercommunale proposée. Résultat : les premiers des listes élues aux municipales siégeront au sein de l'intercommunalité.

### ÉLECTIONS MUNICIPALES, CE QUI VA CHANGER...

- Le Mode de Scrutin
- Les listes de candidats doivent être complètes, c'est-à-dire que pour Maurs, chaque liste doit comporter 19 noms.
- Les listes doivent être composées d'autant de femmes que d'hommes, avec alternance obligatoire une femme/un homme ou inversement.
- Toute modification des listes proposées, entraîne la nullité du vote. Si un nom est rayé ou s'il y a ajout du nom d'un voisin ou d'un proche, alors le bulletin sera considéré comme nul.

Depuis la loi du 17 mai 2013, le scrutin de liste, jusqu'ici réservé aux communes de 3 500 habitants et plus, s'applique désormais à partir de 1 000 habitants. Lors des prochaines élections municipales de 2014, les conseillers municipaux de MAURS seront donc élus au scrutin **proportionnel, de liste bloquée (article L 260 et suivants du code électoral)**.

> **Contrairement aux précédentes élections municipales**, les électeurs ne peuvent plus ni ajouter de noms, ni en retirer : le panachage n'est plus autorisé. Le vote se fait en faveur d'une liste complète sans modifications. Sinon le bulletin sera considéré comme nul.

> **Les Conseillers Communautaires seront également élus**. Au moment du vote, il y aura un seul bulletin de vote, mais y figureront deux listes de candidats. **L'électeur ne votera qu'une fois pour ces deux listes qui ne peuvent être séparées.**



Au premier tour, la liste qui obtient la majorité absolue, c'est à dire 50 % + 1 voix, se voit attribuer d'emblée la moitié des sièges à pourvoir. Les autres sièges sont répartis (à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne) entre toutes les listes ayant obtenu plus de 5 % des suffrages exprimés.

S'il y a seulement deux listes soumises aux suffrages il n'y a qu'un seul tour. La liste qui arrive en tête obtient obligatoirement la majorité absolue des suffrages exprimés.

Lors d'un éventuel second tour, seules les listes ayant obtenu au premier tour au moins 10 % des suffrages exprimés sont autorisées à se maintenir. Elles peuvent connaître des modifications, notamment par fusion avec d'autres listes pouvant se maintenir ou fusionner. En effet, les listes ayant obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés peuvent fusionner avec une liste ayant obtenu plus de 10 %. La répartition des sièges se fait alors comme lors du premier tour.

## QUI PEUT VOTER ?



Les élections municipales et communautaires ont lieu au suffrage universel direct.

- Les personnes de plus de 18 ans et de nationalité française, peuvent voter, à condition d'être inscrites sur la liste électorale de leur commune de résidence (avant le 31/12/2013).
- Les ressortissants de l'Union Européenne, qui ont plus de 18 ans, peuvent voter, à condition d'être inscrits sur la liste électorale complémentaire de leur commune de résidence (avant le 31/12/2013).

## PEUT-ON VOTER PAR PROCURATION ?

En cas d'indisponibilité lors d'un ou des deux tours du scrutin, il est toujours possible de faire établir une procuration pour permettre à une personne inscrite sur la liste électorale de votre commune de voter à votre place.

Dans une commune de 1 000 habitants ou plus, cette personne votera à votre place par un même vote aux élections municipales et communautaires.

La procuration sera établie au commissariat de police, à la Brigade de Gendarmerie ou au tribunal d'instance du domicile ou du lieu de travail.

Pour plus d'informations

[www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr) - Rubrique Elections

## LES NOUVEAUTES

- Pièce d'identité et carte d'électeur obligatoires
- Impossibilité de voter pour une personne non candidate
- Interdiction du panachage – changement de mode de scrutin
- Election des conseillers communautaires

## DATE À RETENIR

**DIMANCHES 23 ET 30 MARS 2014**  
Elections Municipales

**DIMANCHE 25 MAI 2014**  
Elections Européennes

**Media Photos**  
3 place de l'Europe 15600 MAURS  
04 71 49 03 79

Crée ton livre album comme il te plaît !

Logiciel de création OFFERT

voire photographie en ligne  
[www.mediaphotos.fr](http://www.mediaphotos.fr)

## Alain CAYRE

**ELECTRICITÉ GÉNÉRALE  
AUTOMATISMES DE PORTAIL  
 DÉTECTION INCENDIE**

Le Vallon - 15600 MAURS

**Tél. 04 71 46 78 36**

Fax 04 71 46 72 72



## TRAVAUX DE VOIRIE...

- **RN 122 - RÉFECTION DES TROTTOIRS  
À L'ENTRÉE DE VILLE EN PROVENANCE D'AURILLAC**



Les trottoirs d'une des principales entrées de ville, en provenance d'Aurillac, ont été entièrement refaits. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Caumon. Les bacs de fleurissement ont été repositionnés en bordure de talus, les trottoirs remis à niveau, avec la réalisation d'un revêtement de surface en enrobé.

Certains espaces de fleurissement ont été conservés, d'autres supprimés. Des aménagements paysagers vont être réalisés par les agents du service Espaces Verts de la Commune. Cette portion de trottoirs va être sécurisée par la pose de barrières comme pour l'avenue du Stade. Les passages piétons seront adaptés pour les personnes handicapées.

- **RÉFECTION DE LA VOIRIE AVENUE DU STADE, SUITE...**

Dans la continuité des travaux déjà réalisés en 2012, par le Conseil Général du Cantal et la Commune, des travaux complémentaires de réfection de la voirie, ont été réalisés par le Département sur un reliquat de crédits 2013. Des travaux de réfection du revêtement superficiel ont été réalisés en enrobé, entre le Rond-Point du Stade et la sortie de la ville.

En 2014, la commune envisage de réaliser un aménagement sécurisé des abords, pour assurer une meilleure circulation piétonne.

## ... ET RENOUVELLEMENT DE MATÉRIEL

Le nouveau tractopelle de la commune vient d'être livré. Il s'agit d'un tractopelle de la marque TEREX : 101 chevaux, 4 roues motrices, garantie 2 ans. Il a été acheté à l'entreprise BOS BTP pour un montant de 81 926 € TTC. L'ancien tractopelle qui avait plus de 15 ans a été repris par l'entreprise pour un montant de 12 000 € TTC.



## DES ARCHITECTES EN COURS DE RÉFLEXION

### • LE PONT DU VALLON

Le choix du maître d'œuvre est arrêté

Les cabinets Sarl GETUDE et Sarl CEI ont été retenus afin de réaliser la maîtrise d'œuvre des travaux d'élargissement et de sécurisation du Pont du Vallon. Le groupement est également missionné pour élaborer les dossiers de déclaration Loi sur l'eau et travaux en rivière.

### • LES RÉSEAUX DE L'AVENUE DE LA GARE

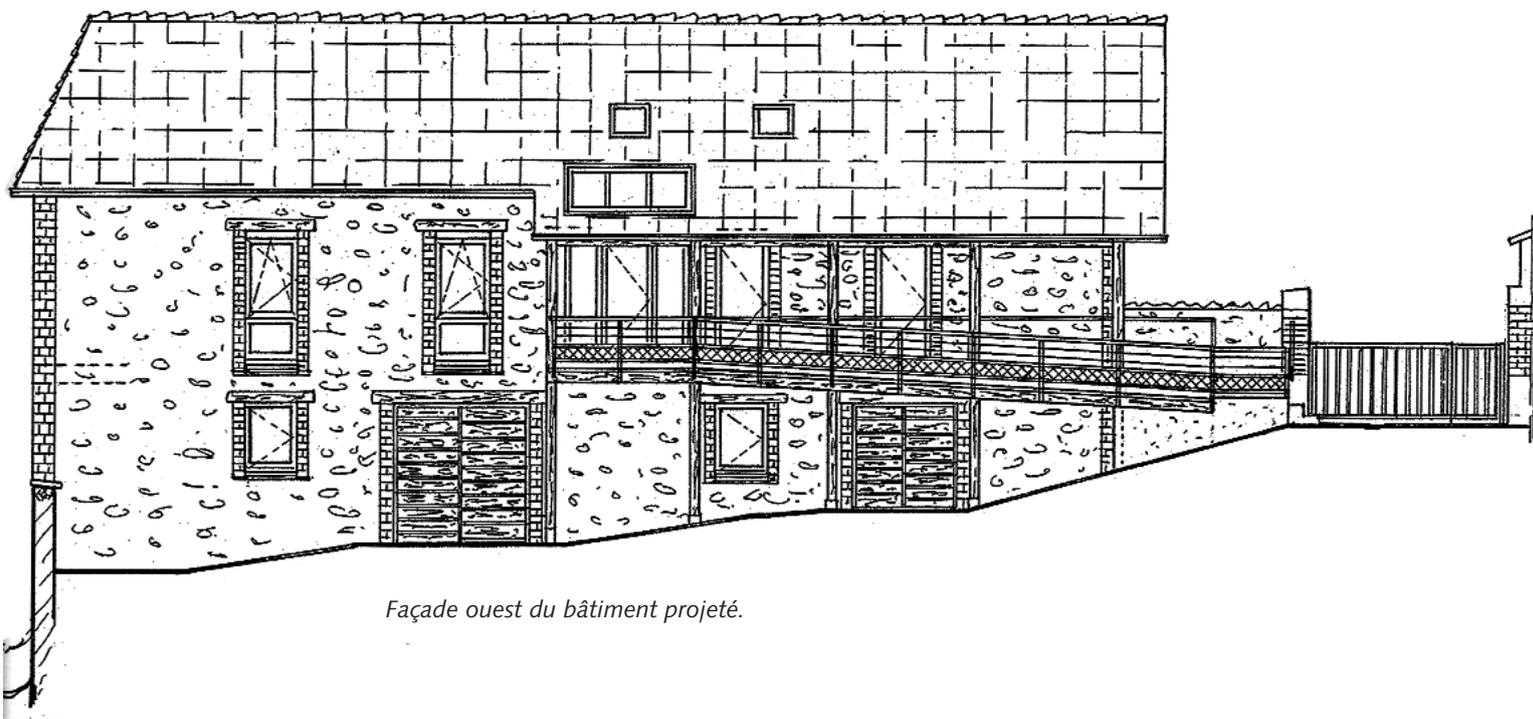
La commune vient de nommer le cabinet GETUDE comme maître d'œuvre, afin d'étudier tous les réseaux : eau potable et pluvial, sur l'ensemble de l'avenue de la Gare. Un passage caméra a été réalisé récemment par la société DRIVTEC.

La réalisation des travaux de réfection des réseaux est programmée pour 2014. En 2015, les travaux de surfacage seront réalisés de façon concomitante entre la commune et le Conseil Général du Cantal. Le dossier a été soumis en Préfecture pour l'obtention d'une subvention au titre de la DETR 2014.

### • RÉHABILITATION DE LA GRANGE DU TRUEL

Le projet de réhabilitation de la Grange du Truel en un Espace Socio-Culturel visant à proposer un nouvel espace plus adapté aux activités maursoises avance.

La commune de Maurs a confié la maîtrise d'œuvre du projet au Cabinet d'Architecte : Agence Isabelle SAULNIER d'Aurillac. Les plans du futur bâtiment sont validés. Les travaux à venir comprennent la création de deux salles d'activité, d'une mezzanine, de sanitaires et l'aménagement des abords.



*Façade ouest du bâtiment projeté.*



Pompes Funèbres  
**CASSAGNE**

Aurillac  
Marcolès

04 71 46 92 20

# C2M

Escalier, Garde corps, Portail  
Soudure, Travaux de découpe et pliage  
Fermetures et automatismes

\*\*\*\*\*

Z.A. de Laborie - Rue Ampère - 15600 MAURS  
Tél. 04 71 49 91 01 - Fax : 04 71 49 99 03  
www.c2m15.com - chabutj.m@wanadoo.fr



**CENTRE FRANCE**

Banque Assurance Immobilier



**RENAUD A&D**

Optique, Surdit , Lentilles de contact

**DECAZEVILLE**

23, rue Cayrade - **T l. 05 65 43 09 37**  
Ouvert du lundi apr s-midi au samedi

**MAURS**

Tour de Ville - **T l. 04 71 49 06 19**  
Ouvert le matin dimanche, lundi, jeudi

# AUTOSUR

CONTR LE TECHNIQUE AUTOMOBILE

Ets GLAYAL M.-L.

*Maurs*

SARL C.T.A.M.

Zone Artisanale - 15600 MAURS

**T l. 04 71 49 09 69**



# MAÇONNERIE BETONS

**Jean-Louis  
AYMAR**

Le Vallon - 15600 MAURS

La Croix de Pierre - 15340 MOURJOU

T l. 04 71 49 99 31

Fax : 04 71 49 98 03

Port. 06 82 68 64 00

**P  
V  
C  
·  
B  
O  
I  
S  
·  
A  
L  
U**

**Menuiserie  
Charpente  
Couverture  
Cloisons S ches**



# Michel Goutel

**R novation et neuf**

**04 71 46 77 06**

**Z.A. • 15600 MAURS**

## Repas et cadeaux de fin d'année

Le repas de fin d'année des personnes âgées s'est déroulé le mardi 10 décembre 2013, les maursois de 80 ans et plus qui ne peuvent pas ou qui ne souhaitent pas assister à ce repas ont reçu un cadeau de fin d'année. 62 personnes ont assisté au repas, 122 colis ont été livrés.

On peut regretter qu'il n'y ait pas plus de présents au repas qui a été très convivial avec la participation des élèves du lycée Saint-Joseph, de Mme Raynal, professeur de l'Ecole Municipale de Musique de Maurs, et le menu gastronomique préparé par l'équipe de la maison de retraite. Peut être que cette formule s'essouffle un peu et que nos anciens ont envie d'autre chose. A réfléchir !

## Seniors en vacances

La plupart des vacanciers de 2013 sont prêts à repartir en 2014. Cette année la destination des vacances sera probablement vers Le Pays Basque à Seignosse, du 30 Août au 6 Septembre 2014, avec encore de nouveaux participants. Avis aux amateurs pour quelques dernières inscriptions !

Du 17 juin au 17 novembre 2013

## Etat Civil

### Ils ne sont plus...

**20-07-13** : André VENZAC, 92 ans  
**26-07-13** : Nicole NADAL, Veuve BOULET, 89 ans.  
**31-08-13** : Marcel VASCHALDE, 93 ans.  
**05-10-13** : Eugénie VAISSIERE, Veuve GLAYAL, 98 ans.  
**20-10-13** : Léonie BORIES, Veuve DOMERGUE, 102 ans  
**21-10-13** : Ginette ROBERT, Veuve VAN DE WIELE, 95 ans.  
**28-10-13** : Raoul PARRA, 81 ans.  
**13-11-13** : Marcelle GOUTAL, Veuve IMBERT, 92 ans.

### Ils sont les bienvenus...

**18-07-13** : Lucas LAURENT  
**26-07-13** : Julian BOUYGE  
**03-08-13** : Romain JANY  
**14-08-13** : Ilan BELHAFIANE  
**26-08-13** : Ryad ALI  
**05-09-13** : Israeldin SAID ALI  
**16-09-13** : Alyza MALLET  
**20-10-13** : Addison RIVES  
**17-11-13** : Ethan CANCE AMADIEU

### Ils ont dit oui...

**20-07-13** : Serge ALTEYRAC, Chauffeur de bus et Véronique TEISSEIRE, Aide à domicile.  
**23-08-13** : Romain BALMISSE, Enseignant et Nathalie DEBIESE, Styliste.  
**05-10-13** : Jean-Jackson THAZAR, Réceptionnaire et Laurence LIGDAMIS, Conseillère en assurance.  
**02-11-13** : Laurent LAFAGE, Ingénieur et Morgane GOFFIN, Sage-Femme.

## Madame Clavier, nouvelle centenaire...

Madame Clavier, est née le premier décembre 1913, à Coursavy, de Saint-Projet de Cassaniouze. Maursoise, depuis 1952, son nom est indissociable de celui de son mari, qui lui aussi était instituteur à l'école élémentaire de Maurs.

C'est bon pied bon œil, coquette, qu'elle est venue à la mairie de Maurs pour assister à la manifestation organisée par le Centre Communal d'Action Sociale de la commune le jour de ses 100 ans. Ses enfants, petits-enfants et arrière petits-fils, Louis et Léo, étaient auprès d'elle.

Très émue, toujours souriante, pleine d'esprit, elle a souvent réagi à l'hommage qui lui était rendu.

Hommage qui se terminait ainsi et qui la résume bien : *"Madame Clavier vous êtes un exemple. Femme moderne, vous avez contribué, surtout en étant "maîtresse à l'école des filles" à donner aux femmes la place qu'elles occupent aujourd'hui dans la société."*



## LES TRAVAUX



### TRAVAUX ACHEVÉS

#### • Rues du Docteur Clauzet et du Coustalou

Des travaux difficiles sur le passé de Maurs, avec une nécessité d'adaptation permanente et une perturbation réelle des usagers de ces rues, pour un montant d'environ 38 000 € H.T, pour une subvention attribuée de 7 600 € H.T de la préfecture (DETR).

#### • Travaux à venir

Pose d'un réseau séparatif dans le secteur de Barthes & Réhabilitation partielle des réseaux rue de la Martinelle et rue du Passerat.

Ces travaux devraient être commencés pour le premier trimestre 2014 pour un montant de travaux de 180 000 €. Subventions accordées : pour les Rues de la Martinelle et du Passerat 9 000 € (FEC 2013).

## FACTURATION

### PAIEMENT DES FACTURES D'ASSAINISSEMENT

Plusieurs moyens de paiements ont été mis à disposition des usagers :

- par TIP (à compléter, figurant sur la facture),
- sur Internet (références de paiement sur la facture),
- par prélèvement automatique (contrat à demander au bureau du SIVU),
- par chèque ou espèces au Centre des Finances Publiques de Maurs.

Cette mise en place a été réalisée avec succès, l'ensemble des abonnés du SIVU y ayant parfaitement participé. Merci à tous.

### EVOLUTION DE LA FACTURATION

Dans les jours à venir le SIVU se penchera sur l'évolution de la facturation de l'assainissement collectif en intégrant une partie des remarques faites par les abonnés, ainsi une réduction du forfait pour les foyers de plus de trois personnes sera proposée au conseil.

### Renseignements :

Le secrétariat du SIVU dispose d'un bureau dans les locaux de la mairie de Maurs

Tél/Fax. 04 71 46 74 42

email : [sylvie.sivu-assainissement@laposte.net](mailto:sylvie.sivu-assainissement@laposte.net)

### HORAIRES

**Lundi** : 14 h à 17 h

**Mardi, mercredi, jeudi** : 9 h à 12 h

**Vendredi** : 14 h à 17 h

Meilleurs vœux à tous.  
Michel FEL



**Z.A. La Croix du Coq  
15120 MONTSALVY**

**Tél. : 04 71 49 21 58**

**Fax : 04 71 49 21 75**

**Port. : 06 84 20 57 75**

**email : [herve.lapierretp@wanadoo.fr](mailto:herve.lapierretp@wanadoo.fr)**

## Un nouveau bâtiment pour l'office de tourisme communautaire

Le bâtiment actuel abritant l'office de tourisme communautaire d'une surface d'environ 50 m<sup>2</sup> apparaît aujourd'hui sous dimensionné et non adapté aux usages actuels. Construit au début des années 1980, l'office du tourisme est aujourd'hui déficient sur de nombreux points :

- la surface d'accueil est inadaptée aux besoins de services : pas d'espace privatif ni de bureau par exemple ;
- l'état général du bâtiment présente des désordres liés au vieillissement des éléments structurels : les menuiseries et la toiture sont à rénover, les installations sanitaires et électriques sont obsolètes ;
- l'accessibilité du bâtiment aux personnes à mobilité réduite (et de ce fait aux familles avec poussette) est non-conforme, notamment la largeur des accès et les circulations extérieures ;
- en terme d'image, le bâtiment "défraîchi" n'assure pas sa fonction principale de vitrine touristique du Pays de la Châtaigneraie.

**La Communauté de Communes du Pays de Maurs, compétente en la matière, a donc décidé d'engager une réflexion afin de répondre aux nouveaux besoins.** Les objectifs de l'opération ne pouvant pas être atteints avec la seule réhabilitation du bâtiment en place, l'opération consistera donc à démolir cet espace et reconstruire un nouveau bâtiment totalement adapté aux besoins et normes en vigueur.

Le bâtiment envisagé intégrera les concepts de développement durable et collera à l'image du territoire : paysages, patrimoine bâtis, environnement préservé... Vitrine touristique de la Châtaigneraie Cantalienne, il sera visuellement accrocheur, donnera envie de s'arrêter, d'entrer, de découvrir... Le mode de chauffage, les éclairages, et globalement tout les frais d'usages seront optimisés afin d'offrir des coûts de fonctionnement minimum. L'espace public aux abords de l'office fera également l'objet de travaux afin d'être mis en valeur, d'assurer une lisibilité de cet espace et de répondre à la réglementation actuelle (accessibilité).

**Le permis de construire a d'ores et déjà été déposé.** Le coût de l'opération étant estimé à environ 300 000 € HT, la Communauté de Communes attend les réponses aux demandes de subventions. La consultation des entreprises pour la réalisation des travaux pourra alors être engagée.



## MENUISERIES

Aluminium - PVC - BOIS

Fabrication et Pose

Volets Roulants - Cloisons sèches

# MAZET ET FILS

138, Avenue de Conthe

15000 AURILLAC

Tél : 04 71 63 48 47

Fax : 04 71 63 50 48

E-mail : mazet-menuiserie@orange.fr

# MAISONS PARTOUT

15 bis, Av. des Volontaires - 15000 AURILLAC

Tél. 04 71 48 17 17 • [www.maisonspartout.fr](http://www.maisonspartout.fr)

ART DE VIVRE

## DES CUISINES TOUJOURS PLUS BELLES!

YVES BOUQUIER

CUISINES - BAINS

RANGEMENTS

RUE DU 8 MAI

15600 MAURS

TEL 04-71-46-78-00



## ENTREPRISE MARAZZA



PEINTURE  
PAPIER PEINT  
PEINTURE DÉCORATIVE  
REVÊTEMENT DE SOL  
POSE PARQUET FLOTTANT  
PONÇAGE PARQUET ET VITRIFICATION  
CARRELAGE - FAÏENCE  
RAVALEMENT FAÇADE

18 RUE DES IRIS 15600 MAURS  
04 71 46 76 21 FAX : 04 71 46 76 21

Votre  
Partenaire  
Logement

LOCATION  
ACCESSION  
CONSTRUCTION



### Vos avantages

- Un suivi personnalisé
- Aucun frais de dossier
- Loyer payable en fin de mois
- Droit à l'APL



04 71 46 24 24  
1 av. Georges Pompidou  
Aurillac  
[sa-hlm@polygone-sa.fr](mailto:sa-hlm@polygone-sa.fr)  
[www.polygone-sa.fr](http://www.polygone-sa.fr)



# Didier TEULLET

## MAÇONNERIE

Rue des Catalans  
15600 MAURS



## ELECTRIC AUTO - PL

TACHYGRAPHES  
Agrément D15

Climatisation  
Plaques minéralogiques  
Clôtures et accessoires  
Auto Radio

SARL Claude GLAYAL

Zone Artisanale - 15600 MAURS

Tél. : 04 71 49 08 35

Fax : 04 71 46 72 03





## L'office de tourisme de la Châtaigneraie, un organisme agréé pour le classement de meublés

Depuis juillet dernier, l'office de tourisme de la Châtaigneraie est en mesure de proposer un nouveau service à tous les propriétaires d'un hébergement destiné à la location touristique et souhaitant obtenir un classement en "meublés de tourisme 1, 2, 3, 4... étoiles."

Conscient de l'importance que constitue la qualité de l'offre d'hébergement pour les touristes, et dans le but de suivre les prérogatives nationales visant à professionnaliser cette filière, l'office de tourisme à engagé en 2013 une procédure de formation de l'ensemble de son équipe au classement de meublés. Obtenant un agrément délivré par un organisme de contrôle, **l'office de tourisme dispose à présent d'un service "Classement"** dont la vocation est de procéder aux visites de contrôle permettant de délivrer un premier arrêté de classement valable 5 ans, ou de renouveler un classement quinquennal existant.

Un mini site web présentant toutes les informations utiles à la mise en place d'une démarche de classement à été mis ligne à l'adresse : <http://classement-meubles.fr/>

Règlementation, critères de classement, formulaire de pré-diagnostic, extraits de loi, etc., de nombreux documents sont disponibles en libre accès sur cet espace web ou sur simple demande auprès de l'office de tourisme de la Châtaigneraie Cantalienne.

### Contact Presse :

**Office de tourisme de la Châtaigneraie Cantalienne**

Tel : 04 71 46 94 82

Fax : 04 71 46 94 83

[www.chataigneraie-cantal.com](http://www.chataigneraie-cantal.com)  
[promotion@chataigneraie-cantal.com](mailto:promotion@chataigneraie-cantal.com)

## Antenne de MAURS de l'Université Inter-Âges



Association ouverte à tous, l'UIHA a ouvert une antenne à Mours en 2005.

Nous proposons un cycle de conférences mensuelles, d'octobre à juin, sur des sujets variés : thèmes historiques, écologiques, d'intérêt local (avec visite de lieux), présentation de voyages, nouvelles technologies, etc.

L'abonnement pour les 9 conférences s'élève à 30 €. Toutefois, il est possible de venir occasionnellement moyennant une participation de 5 € (gratuit pour les scolaires).

**Contactez localement Danielle TEISSÈDRE 04 71 46 79 01.**

Voici le programme des conférences 2014, qui ont lieu **le mardi à 18 h 30 dans la salle du Veyre** à la Mairie de Mours.



Mardi 28 janvier	18 h 30	Bruno FAURE	Directeur du Herd Book	"La race Salers"
Mardi 25 février	18 h 30	Mireille MAGET	"Globe-trotteur"	"Pura Patagonia, de Buenos Aires à Ushuaïa"
Mardi 25 mars	18 h 30	Jean-Pierre GAILDRAUD	Historien, écrivain de la guerre d'Algérie	"Grandeur et misère de l'école française en Algérie de 1945 à 1962"
Mardi 22 avril	18 h 30	Serge VIEILLESCEZE	Développeur d'applications mobiles	"Ce que vous avez toujours voulu savoir sur les nouvelles technologie : mobiles, tablettes..."
Mardi 20 mai	18 h 30	Sébastien COUDERC	Professeur de Sciences de la Vie et de la Terre	"Les fougères, dentelles des bois" (organisation, reproduction, détermination, évolution)
Mardi 10 juin	20 h 30	Pierre LAVIGNE	Secouriste	"Sensibiliser aux premiers secours"



## APE ÉCOLES ET COLLÈGE PUBLICS



Notre Association des Parents d'Elèves et Amis de l'Enseignement Public de Maurs a dressé le bilan de l'année scolaire passée, lors de son Assemblée Générale le 26 septembre 2013.

**Une année riche en activités, avec quatre grosses manifestations.** L'AG a été l'occasion de rappeler l'objectif essentiel, qui reste d'accompagner les projets éducatifs et pédagogiques des écoles et du collège publics de notre Ville.

Après le Quine de novembre 2013 et la soirée Moules/Frites des vacances de Noël, l'association prépare son Concours de Belote qui aura lieu le 14 février 2014 au FAA ; ainsi que la traditionnelle Fête des Ecoles et du Collège qui se déroulera le 28 juin 2014 à l'Ecole Elémentaire Denis Forestier.

Chaque aide et soutien à notre association sont les bienvenus. N'hésitez pas à venir découvrir nos activités et la vie de l'association !



## COMITÉ DES FÊTES Du bilan de 2013 à la préparation de 2014...



Le Comité des Fêtes de Maurs a tenu son Assemblée Générale le samedi 9 novembre 2013 au Centre de la Châtaigneraie devant une soixantaine de personnes. Ce moment a permis de faire le point sur l'activité de l'association lors de l'année écoulée, et plus particulièrement sur les 2 temps forts de l'été :

- **Foire à la brocante**, relance de la manifestation après l'annulation de 2012, près de 90 exposants ;
- **Fête de Maurs**, programmation appréciée et public au rendez-vous, annulation de la cavalcade et de la soirée DJ du fait d'une météo défavorable le dimanche.

Le bilan financier de l'association est positif avec un solde annuel de 1894,40 € pour un budget d'environ 45 000 €.

**L'équipe en place met le cap sur 2014 et appelle les personnes qui souhaiteraient rejoindre l'association à le faire.** Cette nouvelle année devra permettre de poursuivre la relance de la brocante et de préparer la Fête de Maurs 2014 dont les grands axes seront maintenus :

- Repas d'ouverture le vendredi soir et bodega le vendredi, samedi et dimanche ;
- Corso fleuri le samedi soir et le dimanche après-midi ;
- Feu d'artifice le dimanche soir ;
- Spectacles sur la scène de la place des cloîtres tous les jours en 2<sup>e</sup> partie de soirée ;
- Bandas et fête foraine sur le Tour de Ville et la place de l'Europe.

**Rendez-vous du vendredi 22 au dimanche 24 août 2014**

**Composition du Bureau suite à l'Assemblée générale du 09-11-2013 :**

**Président :** Serge BRUEL  
**Vice-Président :** Guillaume MAS  
**Secrétaire :** Denise MAS  
**Secrétaire-Adjoint :**  
Yves FANECHERE

**Trésorière :** Danielle TEISSEBRE  
**Trésorière-Adjointe :**  
Geneviève CLAVIERES

**Nous rejoindre : 06 76 20 14 40**



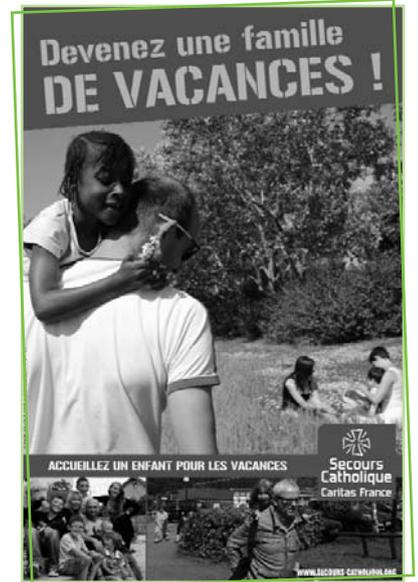
## SECOURS CATHOLIQUE Présentation "Accueil Familial de Vacances"

L'Accueil Familial de Vacances (AFV) consiste à permettre à des enfants, accompagnés par notre association, de partager leurs vacances avec une famille bénévole. Il permet à une famille de vivre une expérience enrichissante en accueillant un enfant pour les vacances.

Créée en 1948 dans l'immédiat après-guerre, cette action avait, à l'époque, un objectif principalement sanitaire. Il fallait permettre aux enfants touchés par les restrictions de "se refaire une santé". Aujourd'hui, le Secours Catholique recherche à travers cette initiative à développer une approche éducative qui place l'enfant et sa famille au centre de l'activité.

L'AFV s'adresse à des enfants âgés pour la plupart de 6 à 11 ans. D'une durée moyenne de trois semaines, le séjour se déroule en juillet sur le lieu d'habitation ou de vacances de la famille d'accueil. Cette initiative est soumise à l'agrément du ministère de la Jeunesse et des Sports.

Si vous êtes intéressés, merci de prendre contact avec la Délégation du Secours Catholique du Cantal au : 04 71 48 59 02 ou par Email : [cantal@secours-catholique.org](mailto:cantal@secours-catholique.org)



## ADMR : une aide pour tous les âges de la vie

A travers les 23 associations locales du Cantal et son réseau de bénévoles, l'ADMR crée une véritable dynamique sociale et économique tant par l'emploi de salariées, que par les services proposés.

Chaque association locale a toute latitude de mettre en place des activités relatives aux besoins du territoire. Ainsi l'ADMR du secteur de Maurs poursuit ses efforts d'ouverture et a choisi d'élargir son champ d'action en direction des plus jeunes. L'activité Ludobus mise en place en 2012 en convention avec la Communauté des communes du Pays de Maurs a proposé 4 passages de bus au cours de chacune des années 2012/2013. La multitude de jouets originaux apportée par ce bus itinérant, est alors installée salle des Loisirs, Place du Petit Prince, Route de Quézac à Maurs. Cette activité ludique, socialisante et gratuite accueillant les enfants de moins de 7 ans accompagnés d'un adulte référent a été fort appréciée par ceux qui ont fait la démarche de profiter de ce moment privilégié.

**Les représentations théâtrales données au profit de l'Association les 2 et 3 mars 2013 au village de vacances de la Châtaigneraie ont fait salle comble.** Pour la saison 2014 elles auront lieu les samedi 8 à 20 h 30 et dimanche 9 mars à 14 h au Village de la Châtaigneraie. Elles restent un moment attendu de rencontre, de rire, de détente pour toutes les générations.



La nouvelle vitrine affiche clairement les divers services rendus)

L'extension du local au 104 Tour de Ville a permis d'aménager une salle d'attente et un bureau séparés. Ce nouvel espace rend l'accueil des clients et les conditions de travail plus confortables. L'enseigne de l'agence locale ne passe pas inaperçue, au 104 Tour de Ville 15600 MAURS

Tél./Fax : 04 71 46 77 40

Email : [admr.maurs@wanadoo.fr](mailto:admr.maurs@wanadoo.fr)





## Halte aux chatons malheureux ! Faisons stériliser les chats errants et domestiques !



Tous les ans, l'association "L'école du Chat maursois" est sollicitée pour apporter de l'aide aux chats errants. La prolifération des chats constitue le plus grave problème auquel nous ayons à faire face : nuisances sonores et olfactives lors des périodes de reproduction, mais aussi dégâts dans les jardins et destruction des nids d'oiseaux. Tout cela rend les habitants hostiles à la présence trop nombreuse des chats, d'où certaines difficultés de voisinage, ici ou là.

### FAUT-IL POUR AUTANT ACCUSER LES CHATS ?

**Non ! Il ne faut pas accuser les chats.** Le problème est davantage dû aux mentalités qui évoluent trop lentement et refusent la stérilisation des mâles et des femelles. Pourtant la castration des mâles et l'ovariectomie des femelles permettent d'éviter la prolifération extrêmement rapide des chats. Songez qu'en l'espace de quatre ans, un couple peut donner naissance à plus de deux mille chats !

Malheureusement, au lieu d'une simple intervention vétérinaire, la solution la plus souvent retenue est d'une cruauté inacceptable : l'euthanasie des chatons (violemment jetés contre un mur, noyés ou jetés dans une poubelle !) ou peut-être pire l'abandon... d'où la présence accrue des chats errants.

**Non ! Il ne faut pas accuser les chats.** Il suffirait que les propriétaires de chats se montrent responsables et fassent stériliser leurs chats dès l'âge de six mois. La stérilisation les protégera contre les maladies contractées au moment de la reproduction, sans parler des blessures occasionnées lors des bagarres entre mâles. Quant aux gens qui nourrissent les chats errants, eux aussi doivent prendre leur responsabilité en les faisant stériliser. **L'aspect financier peut parfois faire hésiter, mais il existe des solutions.** Il suffit de prendre contact avec "L'école du Chat maursois" : nous trouverons ensemble la solution la plus adaptée.



## Association des Donneurs de sang bénévoles de Maurs et sa Région

Toujours motivés pour le Don du Sang et à l'image de notre ami Julien LEBLAY, qui a parcouru le monde à Vélo pour la promotion du don du Sang, l'équipe de bénévoles, organisatrice des collectes vous remercie pour votre générosité encore cette année.

Elle vous convie à son Assemblée Générale le mercredi 15 Janvier et vous informe sur les dates des prochaines collectes :

### DATES DES COLLECTES 2014 - CALENDRIER

#### MAURS

- Jeudi 13 février - 10 h / 13 h - 15 h 30 / 18 h 30
- Jeudi 15 mai - 10 h / 13 h - 15 h 30 / 18 h 30
- Jeudi 28 août - 10 h / 13 h - 15 h 30 / 18 h 30
- Jeudi 13 novembre - 10 h / 13 h - 15 h 30 / 18 h 30

#### LEYNHAC

- Mercredi 5 mars - 14 h / 16 h
- Mercredi 20 août - 14 h / 16 h

#### BOISSET

- Mercredi 5 mars - 17 h / 19 h 30
- Mercredi 20 août - 17 h / 19 h 30



## ARTS ET MÉTIERS

### La peinture sur porcelaine, un art accessible à tous

Venez nous rejoindre les lundis et samedis matin de 9 h à 12 h, à la mairie de Mours, suivant vos disponibilités, pour partager notre passion. A titre d'essai, les deux premières séances sont offertes, il vous suffit d'apporter une assiette blanche, nous fournissons les peintures. Vous serez étonnés de ce que vous allez découvrir.

**Vous pouvez contacter :**

Martine LASSARAGNE au 06 08 64 45 05

Claudette LACOMBE au 04 71 46 78 72

*Photos de quelques vases peints à la main*



## LE NOYAU-JOLI

Le Noyau-Joli a fêté son premier anniversaire et certains projets connaissent déjà un franc succès. Les ateliers de yoga, danse, vannerie et musique ont lieu de façon régulière à la Grange de la Martinelle.

- **Yoga** : le mardi de 19 h 15 à 20 h 40 – Intervenant : Patrick BONNAL
- **Danse** : le 4<sup>e</sup> dimanche du mois de 15 h à 18 h 30 – Intervenante : Christine LEMONNIER
- **Vannerie** : le 3<sup>e</sup> dimanche du mois de 9 h à 17 h – Intervenant : Pierre CONTAMINE
- **Musique et Chant** : tous les jeudis de 20 h 30 à 22 h – (Percussions tous les 15 jours).

D'autres ateliers vont prochainement voir le jour : Tai-Chi, Qi-gong, danses traditionnelles.

Un dépôt de produits locaux le dimanche matin est en cours d'organisation pour la saison à venir (légumes, lait, fromage, poulet, etc.)

Suite à l'accueil généreux des moursois, nous serions contents de reconduire la journée africaine au mois d'août et certaines manifestations en collaboration avec la mairie. Nous projetons également un grand bal traditionnel au printemps.

**Renseignements au 04 71 62 01 41 (Chez Mélodie ZIDA)**

## E-TOILES DU PEINTRE

Vous avez envie d'apprendre des techniques de peinture, de créer, de vous perfectionner, nous vous accueillons au sein de notre nouvelle association l'é-toiles du peintre.

Nicolas BENEDETTI, Artiste Peintre, anime l'atelier tous les lundis de 14 h à 16 h 30, à la Grange de la Martinelle à Mours. Venez nous rejoindre sans complexes.



Depuis trois ans, notre travail est exposé à l'Espace Pierre CABRESPINE, avec le collectif "Tous Artzimuths", dans le cadre des Rencontres de Métiers de l'Artisanat d'Art d'Octobre.

**Pour tous renseignements, contacter :**

France DESSALES au 06 87 86 26 59

Sabine BOURDET au 06 86 06 07 05



## LE CLUB DES AÎNÉS DE MAURS Un Club ouvert à tous

L'année s'achève sur un bilan positif. Le nombre d'adhérents est en progression et nous nous en réjouissons. Mais, car il y a un "mais" nous vous demandons de bien vouloir nous rejoindre pour assurer les différentes activités (jeux de mémoire, danse, belote, marches, initiation à l'informatique, organisation des différentes fêtes).

Nous avons besoin de bénévoles actifs pour encadrer, diriger les différents ateliers. S'investir permet de sortir de la solitude et d'œuvrer pour le bien du plus grand nombre. Alors nous vous attendons plus nombreux pour partager quelques responsabilités ou créer de nouveaux ateliers!

Nous comptons sur vous !

**L'Assemblée Générale est prévue le 14 janvier 2014  
à la salle "Pierre CABRESPINE".**



## MINE DE RIEN

"**Mine de Rien**" est une association qui permet aux petits et grands de prendre des cours de dessin. Les cours sont donnés par Nicolas BENEDETTI, Artiste Peintre, à la Grange de la Martinelle, le Mercredi de 14 h à 15 h 15 et le jeudi de 18 h à 19 h 15.



### Tarifs des Inscriptions :

- 80,00 € pour le 1<sup>er</sup> inscrit, puis dégressif
- 65,00 € pour le 2<sup>e</sup> inscrit
- 60,00 € pour le 3<sup>e</sup> inscrit...

L'Association adhère au dispositif "PASS CANTAL" pour les jeunes de 11 à 17 ans.

### CONTACTS :

**Dominique TRAVERS, Présidente**

Mi-Côte, 15600 Saint-Julien de Tournac

Tél. 06 88 15 60 26

**Intervenant** – Nicolas BENEDETTI, Artiste Peintre

Tél. 04 71 46 76 65

## RETRAITE SPORTIVE DU SUD CANTAL

Association agréée Jeunesse et Sport : 183 adhérents en 2013

Vous avez 50 ans et plus, et vous désirez prendre soin de votre forme de façon conviviale mais efficace. Vous souhaitez entretenir votre mémoire, votre esprit de concentration, votre équilibre. Les activités proposées par notre club de la Retraite Sportive répondent en tout point à vos attentes.

Ces activités sont encadrées par des animateurs diplômés professionnels ou bénévoles et leur variété permet de satisfaire les besoins de chacun :

- **Randonnées de tous niveaux** le lundi après-midi suivant un programme trimestriel
- **Gymnastique** au Rouget et à Calvinet le mardi matin
- **Yoga** au Rouget le mardi après-midi
- **Tir à l'Arc et Sarbacane** au Rouget les mardi et mercredi matin. Les arcs sont fournis, les sarbacanes sont personnelles.
- **Danse**, à St Constant le mercredi après-midi, au Rouget le vendredi après-midi. Cette activité est suivie par une heure de danse country, qui allie le plaisir de la danse et de la musique.
- **Aquagym** à la piscine de la Châtaigneraie de Mours le samedi matin.

Bien-sûr, notre club propose également des moments festifs comme la journée des adhérents en janvier, les traditionnelles galettes, le repas des randonneurs en février, les goûters de fin d'activités en juin.....Alors n'hésitez pas à venir nous rejoindre. Nos activités se pratiquent de septembre à fin juin et s'arrêtent pendant les vacances scolaires.

### Pour tout renseignement :

Guy BAILLARD, président du club - Tél. 04 71 46 96 49

Colette LACOMBE, secrétaire - Tél. 04 71 46 98 21



## ASSOCIATION CYCLOTOURISTE DE MAURS



L'association cyclotouriste de Mours stabilise ses licenciés, autour de 50.

**Une année 2013 encore bien remplie avec l'organisation :**

- de 2 randos cyclo le 12 mai à Mours et le 18 août à Boisset, avec plus de 40 participants,
- d'un concours de belote le 22 mars à Mours,
- d'un séjour cyclotouriste, du 15 au 22 juin, à Quillan (Aude) au cœur du Pays Cathare. Il a connu le même succès que le Tour de Corse en 2001, avec 23 participants dont 17 cyclistes,
- de sorties régulières les samedis et dimanches matins, ainsi qu'en semaine par affinités.

**Calendrier de nos manifestations en 2014 :**

- concours de Belote le vendredi 7 mars à 20 h 30 au FAA,
- rando Cyclo "La Jean Souq" à Mours le 11 mai (départ 8 h 30)
- séjour cyclotouriste la 3<sup>e</sup> semaine de juin,
- rando cyclo "Fête de Boisset", le 17 août (départ 8 h 30)

**NOUVEAU :**

Organisation d'une rando cyclo "Fête de Mours" le samedi 23 août, avec 3 circuits en étoile autour de Mours (départ 8 h 30).



## BADMINTON MAURSOIS

Le Club de Badminton a repris les entraînements depuis le 3 septembre dernier, avec le même esprit et les mêmes objectifs que l'année passée.

Les séances sont ouvertes aux adultes et aux jeunes à partir de 16 ans. Les activités se déroulent au gymnase municipal, tous les mardis et les jeudis de 20 h à 22 h 30. Les nouveaux arrivants sur le Canton de Mours sont les bienvenus au sein de notre association. Le Badminton est un sport en vogue et à la portée du plus grand nombre.

**Renseignements :**

**Président :** CLAVIERE Gilbert au 04 71 62 31 68

**Secrétaire :** LACAZE Laurence au 04 71 43 61 88

**Trésorier :** RAYNAL Laurent au 06 87 26 18 59



## LA PETITE BOULE MAURSOISE 1963 -2013

La 50<sup>e</sup> Assemblée Générale de la Petite Boule Maursoise s'est tenue à la Mairie de Maurs en présence de Mme Anne TANNE adjointe en charge des associations. Ce même jour, notre Société fêtait son CINQUANTE-NAIRE - société créée le 25/07/1963.

Un magnifique trophée souvenir sculpté par notre dirigeant Marcel LAMOTTE a été offert au Club. Félicitations pour ce bel ouvrage. Une exposition de photos, qui sera exposée dans le boulodrome, récapitulatif de ces années a été élaborée par Thérèse FERRIERES. Travail fastidieux, mais que de bons souvenirs !

**Patrick GOURGUECHON, Président, a commenté la saison 2013 :**

- Un effectif de 63 licenciés : 14 jeunes - 8 seniors féminines et 41 seniors masculins ;
- Concours de Belote avec 92 équipes ;
- Eliminatoire secteur : 87 Doublettes ;

**Nos concours avec une affluence record :** ST-CONSTANT : 109 D ; MAURS nocturne 13/7 : 41 D ; ST-ETIENNE DE MAURS : 52 D ; QUEZAC : 47 D ; et surtout MAURS : samedi 64 T et lundi : 82 D.

**L'organisation des divers concours à Maurs et environs** est une bonne promotion pour ce jeu qui peut être pratiqué par tous. La position géographique de Maurs est très favorable ce qui explique, en partie, cette réussite dans nos concours. Il faut signaler la retombée économique dans notre Cité ;



**Participation à diverses manifestations organisées par le Comité Départemental :** journée des dirigeants ; championnats de Ligue ; coupes ; championnats du Cantal avec une place en finale Doublette : MARIN Grégory – GOURGUECHON Patrick et championnat de Clubs + 55 ans : notre équipe : Patrick GOURGUECHON – CAUSSANEL André – BOYER Eugène – LACAM Jean-Pierre et Gérard ont remporté la finale et ramené de belles coupes ;

**L'Ecole de Pétanque** a terminé sa saison par une sortie au National Jeunes Pétanque à Réquista (12) : 2 Triplettes Minimales et 2 Triplettes Cadets étaient présentes, accompagnées d'Elisabeth FERRIERES (BF 2) et de parents. Pour leur 1<sup>er</sup> concours officiel, les prestations furent honorables.

Afin de faire connaître notre Société aux jeunes et nouveaux arrivants présence au Forum des Associations.

**Félicitations à tous ces licenciés qui font honneur à notre Club ainsi qu'aux joueurs qui animent le quartier de la gare.**

Le Président donne la parole à **Thérèse FERRIERES**, trésorière depuis 1978, qu'il remercie pour son travail et l'aide prodigués. Le bilan financier, malgré l'achat d'un chauffage pour le confort des joueurs et l'achat de casquettes souvenir, laisse apparaître des finances saines. Les différents rapports ont été adoptés à l'unanimité. Un nouveau dirigeant : Pascal ANDRIEU.

Un Grand Merci à tous les bénévoles qui, par leur participation font vivre la Société, ainsi que les soutiens financiers de la Municipalité et du Conseil Général.

**Thérèse FERRIERES a fait l'historique de la Société et durant ces années il y a eu de gros points forts en 1999 :** mise à disposition à la Société des anciens haras lesquels furent aménagés par les bénévoles et en 2002 : inauguration du boulodrome. Beaucoup d'équipes maursoises ont participé à divers Championnats de France et avec des résultats flatteurs, en particulier en 1995 à Annecy, Patrice ROUELLES fut sacré Vice Champion de France en Tête à Tête après un parcours exemplaire. En 2001, sur le foirail du Vert, le Championnat de Ligue T et T F avec la participation des champions de France et du Monde et un plateau d'autres joueurs renommés. En 2003 : championnats de Ligue D et D F avec 360 joueurs.

Malgré le manque de bénévoles pour prendre des responsabilités au sein du club, il est souhaitable que la Petite Boule Maursoise continue à vivre et pour cela les dirigeants s'y emploient. Pour clore l'assemblée générale remise de casquettes souvenir et apéritif offert aux participants. La journée s'est terminée par un concours interne avec remise de coupes et le soir repas du club.

Les licences 2014 seront délivrées auprès de Thérèse FERRIERES. Apporter un certificat médical et la licence 2013.

Pour l'Ecole de Pétanque s'adresser à BABETH.

**Date à retenir : VENDREDI 7 FEVRIER 2014**  
**CONCOURS DE BELOTE avec 20 canards gras, etc.**

## STADE MAURSOIS CHÂTAIGNERAIE OLYMPIQUE ET CULTUREL

**Depuis la dernière assemblée générale, une nouvelle équipe assure la direction de l'association.** Le changement d'encadrement décidé pour l'équipe fanion doit la conduire à pratiquer un jeu plus élaboré. Le début de la saison a été encourageant dans la mesure où le Stade a enregistré deux victoires pour quatre matches joués au moment où nous écrivons ; ce qui n'était pas arrivé depuis longtemps. S'ils continuent ainsi, les "rouge et blanc" devraient donner plus d'éclat encore à leurs couleurs.

Les "Diablotines", section féminine du Stade, sont engagées cette année en Fédérale III féminine de rugby à 12. L'intérêt des jeunes filles pour cette compétition ne se dément pas et les effectifs ont doublé à l'intersaison. Dans la compétition à laquelle elles participent, elles vont se confronter à des clubs réputés comme le CA Brive. Elles aussi ont remporté une brillante victoire dès leur premier match.

Instruits par les difficultés de la saison dernière, les juniors sont en rassemblement avec Arpajon. Cela résout le problème d'effectif auquel le stade est souvent confronté pour participer au challenge Philiponeau. Comme l'an passé, les cadets sont engagés dans la compétition territoriale à 12, dans laquelle ils étaient arrivés en demi-finale. Souhaitons qu'avec l'apport des U15, finalistes Groupama l'an passé, cette catégorie retrouve vite la cohésion qui a fait sa force.

Enfin, l'école de rugby voit ses effectifs encore en augmentation signe de bonne santé. Le tournoi qu'elle organise au mois d'avril a été un succès. La démarche de renouvellement de la labellisation a été conduite en totalité, mais le résultat n'est pas encore connu. Cette année l'Ecole de rugby fait un effort de formation pour être dans ce domaine en totale conformité au regard des exigences de la Fédération.

**Le Stade se bouge !!! C'est son trait de caractère dominant.** Parfaitement intégré à la Chataigneraie de laquelle il tire ses valeurs, il se doit d'être novateur et imaginaire pour exister et séduire un public local qui ne demande qu'à vibrer et avoir de l'attrait pour les bénévoles sans lesquels une association aussi dynamique et pérenne soit-elle n'aura jamais les moyens de ses ambitions !



**Le bureau du Stade**

<b>Président</b>	Jean-François Dupuy
<b>Secrétaire</b>	Olivier Melzac
<b>Trésorier</b>	Jean Louis Condamine
<b>Responsable Sportif</b>	Gilles Picarrougne
<b>Trésoriers adjoints</b>	Jean Louis Manhes
	Gilles Cayrou
<b>Responsable Animation</b>	Rémi Seyrolle

## TENNIS CLUB MAURSOIS

Le tennis est un sport pour tous. Il peut se pratiquer en famille, sous forme de loisir. Seules une raquette et des balles sont nécessaires. C'est un sport bon marché, car à Maurs le montant de l'adhésion au club qui donne accès aux courts est modique.

Si de nouveaux adhérents assez nombreux se présentent, le club pourra recruter un initiateur et vous aider à progresser. Le Tennis Club Maursois souhaite voir se développer cette activité dans notre ville.

**Contact :**

**Jean-Michel CHAUMEIL** au 04 71 49 13 68  
francis.viel@wanadoo.fr



## HANDBALL CLUB MAURSOIS

Au début de cette nouvelle saison, notre club a accueilli de nombreux nouveaux jeunes sportifs qui évoluent au sein de 5 groupes :

- Le Baby Hand (1 samedi sur 2).
- Les "moins de 9 ans" participent à de nombreux tournois.
- Les deux équipes des "moins de 11 ans" rencontrent six autres clubs.
- Les "moins de 13 ans" disputent le Championnat départemental (7 clubs) et la Coupe du Cantal.
- Les "moins de 15 ans" effectuent de longs déplacements à Brioude, Langeac, Pérignat.

Le vendredi soir, le Hand Loisirs réunit une quinzaine d'amateurs de notre sport.



Dates à retenir :

- 01/03/2014 : Soirée gourmande "Poule farcie".
- 29/03/2014 : Tournoi départemental à Maurs, pour les "moins de 9 ans".
- 05/07/2014 : Journée Copains / Copines.

En cette période de vœux, le Handball Club Maursois souhaite voir se concrétiser rapidement le projet de construction d'un nouveau gymnase. Le club remercie vivement toutes les personnes qui apportent leur aide et particulièrement, les parents qui participent activement au transport et à l'accompagnement des enfants.

## VELO-CLUB MAURSOIS

La saison 2013 a été riche en kilomètres, en places d'honneur mais surtout en bonne humeur et camaraderie pour les coureurs du vélo club Maursois.

Le club, grâce à ses bénévoles a organisé deux courses à Maurs, une à St-Julien de Toursac et deux à Marcolès. Ces organisations ont été un sans faute, que ce soit pour la logistique ou pour le nombre d'engagés.

### CÔTÉ COURSES

Les coureurs ont cumulé les kilomètres pour se déplacer un maximum. Ils ont ainsi parcouru 15 600 kilomètres pour montrer le maillot maursois dans différents départements (Lot, Aveyron, Lozère, Puy de Dôme, Tarn, Allier, Corrèze, Haute Pyrénées...). Au vu des résultats, on peut dire que les coureurs ont récolté de nombreuses places d'honneur, qu'ils ont été acteurs de toutes les courses mais la réussite leur a quelquefois manqué. Au compteur des victoires, deux pour Félix Dumas, une pour Stéphane Mathieu. Les jumeaux du club ont 12 victoires à eux deux, dont 6 cyclosportives.



**Les championnats du Cantal resteront un moment fort de la saison 2013**, avec 6 coureurs pour former l'échappée, une victoire au classement scratch, un titre de Champion du Cantal 2<sup>e</sup> catégorie. Tout comme la semaine cantalienne (5 courses dans le cantal la même semaine), où les maursois ont fait honneur au maillot, en étant présents en grand nombre sur toutes les épreuves, en remportant plusieurs épreuves (St-Julien de Toursac, Aurillac, Junhac) et Sébastien Vernhes termine 1<sup>er</sup> cantalien.

Les coureurs ont aussi pris le départ de plusieurs courses dans toute la France sous le maillot de l'équipe du Cantal : Tour de Corse, Tour de Haute Provence, Week-end Béarnais.

**Rendez-vous en février 2014 pour une nouvelle saison.**

**LABORIE**  
15340 CALVINET



Tél. 04.71.49.92.79 - FAX 04.71.49.93.00  
[www.autocars-laborie.fr](http://www.autocars-laborie.fr) - [laborie@wanadoo.fr](mailto:laborie@wanadoo.fr)

Aluminier agréé. 



Pour vos menuiseries, le savoir-faire d'un vrai professionnel !

**MENUISERIES ALUMINIUM & PVC POUR LA RÉNOVATION ET LE NEUF:**  
vérandas, portes, fenêtres, coulissants, balcons, portails, volets...



**Miroiterie LAUMOND**

15 Boulevard du Violenc BP 711  
15007 AURILLAC Cedex

**04 71 63 59 30**

[www.miroiterie-laumond.com](http://www.miroiterie-laumond.com)



**réinventons / notre métier**

**Jean-Sébastien DESTRUEL**

Toutes Assurances

MAURS Tél. 04 71 46 77 20

DECAZEVILLE Tél. 05 65 63 63 63

[www.axa.fr](http://www.axa.fr)

N° ORIAS 07012574



**FERNANDEZ  
MEGHE**

Secteurs MAURS  
FIGEAC - AURILLAC  
DECAZEVILLE

**ÉNERGIES  
RENOUVELABLES**

**ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE  
CHAUFFAGE - VENTILATION  
ÉNERGIES RENOUVELABLES**

**Tél. 04 71 46 70 48**

**Port. 06 83 36 22 87**

**Fax : 04 71 49 07 35**

**Mail : [fernandez-meghe@orange.fr](mailto:fernandez-meghe@orange.fr)**

**Rieux - 15600 St-Etienne de Maurs**

**VIDANGE 15  
MACHEIX ASSAINISSEMENT**



- Vidange - Curage
- Fosses - Egouts
- Travaux industriels
- Décapage 750 bars
- Déchets toxiques
- Dératisation - Désinfection
- Nettoyage, Dépezage cuve hydrocarbure
- Balayage, aspiration poussières
- Lave-conteneurs (OM)

**TOURNÉES  
RÉGULIÈRES**

- Entreprise agréée pour les épreuves de cuves

Rue Gutenberg - ZI Lescudilliers  
15000 AURILLAC

Fax : 04 71 64 37 29  
**04 71 64 34 79**

MAURIAC  
15380 FALGOUX

**04 71 69 54 01**



**Lave-Conteneurs  
de résidus urbains  
et industriels**

**Unité mobile et autonome**

# **FITOUR**

VOYAGES

AMBASSADE  
**FRAM**

**SAINT CÉRÉ**  
16, Place de la République  
Tél. 05 65 10 81 73

**FIGEAC**  
Galerie St-Thomas - 4, Rue d'Ajou  
Tél. 05 65 34 72 73  
@ : contact@fitour-voyages.com  
[www.fitour-voyages.com](http://www.fitour-voyages.com)

Demandez notre brochure gratuite

**Service transport**

Z.I. LAFARRAYRIE - 46100 FIGEAC  
Tél. 05 65 34 00 70

 **TRIANGLE** Voyages

IM046100001

# GETUDE

Une équipe, des compétences multiples

**MAURS**

**GEOMETRES/EXPERTS  
TRAVAUX FONCIERS**

bornages, expertises, négociations.

**AMENAGEMENT FONCIER**

Découpage terrain, lotissement

**TOPOGRAPHIE**

levés routiers, auscultations,  
récolements.

**COPROPRIETE**

levés d'architecture, état descriptif  
de division, règlement de  
copropriété.

**URBANISME**

modification carte communale,  
PLU

**DIAGNOSTICS**

tous les diagnostics immobiliers  
réglementaires, état des lieux, loi  
carrez.

**INGENIERIE**

**AMENAGEMENT DURABLE**

études VRD et routières, coeur de  
village, loi sur l'eau, conception  
environnementale

**MISE EN ACCESSIBILITE**

travaux de mise en accessibilité  
réglementaire, PAVE

**6 associés**

LANDES Bernard  
TARDIEU Arnaud  
BOUSQUET Olivier  
GAY Lionel  
SAVIGNAC Mathieu  
BERTHY Aurélie

Place du Cloître 15600 MAURS  
Tél. 04 71 49 06 68  
[maurs@getude.fr](mailto:maurs@getude.fr)

**SARL. i25 imprimerie**

Impression offset - Impression numérique - Tampons

Bd de Lescudilliers - 13, rue du Dr Civiale  
15000 AURILLAC

Tél. 04 71 48 15 36 • Fax 04 71 48 26 40  
[del.barco@wanadoo.fr](mailto:del.barco@wanadoo.fr)